



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-67223>

Département(s) de publication : **62**

Annonce n° **24-67223**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville d'OUTREAU

Correspondant : CHOCHOIS Sébastien

Adresse : Rue de Biez, 62230 OUTREAU

Coordonnées :

Téléphone : +33 321990777

Télécopieur : +33 321990760

Courriel : mairie@ville-outreau.fr

Adresse internet : <http://www.ville-outreau.fr/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://marchespublics596280.fr/>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Réfection du parement en pierre de l'Hôtel de Ville

Lieu d'exécution : Rue du Biez, 62230 Outreau

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Réfection du parement en pierre de l'Hôtel de Ville

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Garantie de parfait achèvement (retenue de garantie de 5 % du montant initial du marché (taxes comprises))

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Autres renseignements demandés : Situation juridique: Le candidat peut présenter sa candidature sous forme d'un document unique de marché européen (DUME), en lieu et place des formulaires DC1 et DC2. En cas de groupement d'opérateurs économiques, chacun des membres du groupement fournira un formulaire DUME complété. Capacité économique et financière: 1. Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. 2. Déclarations appropriées de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Capacité technique: 1. Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. 2. Une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, assortie d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, la date et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin. 3. Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 70%
- Délai d'exécution : 5%
- Valeur technique : 15%
- Qualité des matériaux et produits employés : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 9 - Délai d'urgence

Délai d'urgence - Justification : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 26/06/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 24TRX07

Renseignements complémentaires : Les offres peuvent uniquement être remises électroniquement.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : Ville d'OUTREAU

Contact : CHOCHOIS Sébastien
Adresse : Rue de Biez, 62230 OUTREAU
Coordonnées :

Téléphone : +33 321990777
Télécopieur : +33 321990760
Courriel : mairie@ville-outreau.fr
Adresse internet : <http://www.ville-outreau.fr/>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : Ville d'OUTREAU

Contact : CHOCHOIS Sébastien
Adresse : Rue de Biez, 62230 OUTREAU
Coordonnées :

Téléphone : +33 321990777
Télécopieur : +33 321990760
Courriel : mairie@ville-outreau.fr
Adresse internet : <https://marchespublics596280.fr/>

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées : Ville d'OUTREAU

Contact : CHOCHOIS Sébastien
Adresse : Rue de Biez, 62230 OUTREAU
Coordonnées :

Téléphone : +33 321990777
Télécopieur : +33 321990760
Courriel : mairie@ville-outreau.fr
Adresse internet : <http://www.ville-outreau.fr/>

Section 14 - Informations complémentaires

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents : Le dossier de consultation est disponible à l'adresse électronique suivante: <https://marchespublics596280.fr> Toute modification du dossier de consultation fait l'objet d'un envoi de message électronique à l'adresse e-mail qui a été indiquée lors du téléchargement du dossier. La responsabilité de la collectivité ne saurait être recherchée si le candidat a communiqué une adresse erronée ou s'il n'a pas souhaité s'identifier. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Ces modifications devront être reçues par les candidats au plus tard 11 jours avant la date limite de réception des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2024